

## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'UFR PLENIER DE LA FACULTE DES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES REUNI LE 10 NOVEMBRE 2022

Le Conseil est présidé par Lucie Gournay, Administratrice provisoire.

Parmi les **membres élus**, étaient présents ou représentés par une procuration :

**Collège A** : *Myriam Baron, Emmanuel Fureix, Lucie Gournay, Guillaume Marche, Daniel Meyer, Jacques Paviot, Frédérique Sitri, Graciela Villanueva.*

**Collège B** : *Sergio Delgado, Sophie Blanchard, Alexandre Borrell, Karine Chambefort, Baptiste Lavat, Virginie N'Dah-Sekou, Emilie Née, Antoine Servel.*

**BIATSS** : *Nicolas Bilet, Roberta Conté-Ronach, Imane Mimouni*

**Personnalités Extérieures** : *Sylvie Simon-Deck, Clotilde Trichet, Tomas Hidalgo Olivarès.*

**Usagers (Etudiants)** : *Dora Gomès Araujo ; Yvan Boucey, Franziska Seitz, Salomé Dahan, Aicem El Matoussi,*

Parmi les **membres invités** étaient présents : *Marie-Noëlle Campana ; Jean-Marie Chevalier ; Alejandro Roman Antequera, Mireille Touzery*

Parmi les **membres de droit** étaient présents : *Damien Zanone, Clément Duyck, Laure Gallouet, Karine Bellance, Elisabeth Vialle*

Lucie Gournay ouvre le conseil.

Tomas Hidalgo Olivarès participe pour la première fois à ce Conseil et se présente. Il travaille actuellement au Commissariat Général au Développement Durable (MTE\CGDD) et participe à l'évaluation des politiques publiques concernant l'aménagement des territoires au regard des engagements écologiques de la France.

### 1. Points d'information

#### Travaux dalle

Lucie Gournay souhaite répondre à une question posée au précédent Conseil par Mireille Touzery concernant les travaux sur la dalle. Lucie Gournay indique que les travaux vont reprendre le 1<sup>er</sup> décembre pour une durée de 18 mois. La phase la plus bruyante est passée, sa durée a été plus courte que prévue. Les travaux qui vont recommencer seront bruyants mais devraient être compatibles avec une activité pédagogique. Par ailleurs, il est souligné que tous les travaux ne se dérouleront pas en même temps sur la dalle.

Journée Recherche (Mastérialles et journée recherche UFR) le vendredi 3 février 2023

Emmanuel Fureix explique que la matinée sera consacrée aux Mastérialles qui se dérouleront plus tôt dans l'année afin d'assurer la présence d'un maximum d'étudiants de L3 et de Master. Il sera possible d'accueillir des étudiants provenant de l'extérieur lors de cette demi-journée de présentation en présentiel.

La matinée se décomposera en 3 temps :

- une présentation plénière de l'ensemble des Masters de l'UFR LLSH en amphi
- une présentation par parcours et par disciplines dans différentes salles
- une présentation avec la présence d'anciens étudiants des différents parcours de Masters, qui répondront aux étudiants potentiellement intéressés par ces parcours.

La discussion reste très ouverte sur cette organisation mais il était important de réserver cette date du 3 février 2023 pour permettre à chacune et chacun de s'organiser notamment en raison de la banalisation des cours pendant cette demi-journée.

Emmanuel Fureix confirme qu'il prendra contact avec les responsables des Masters pour leur présenter le cadrage de l'organisation.

Sergio Delgado demande s'il est judicieux de le faire un vendredi.

Emmanuel Fureix répond qu'il a été décidé de faire cet événement le jour où il y avait le moins d'enseignements.

Graciela Villanueva demande quelle est la meilleure manière de garantir que les étudiants viennent.

Emmanuel Fureix explique qu'il y aura un maximum de communication, et que cette demi-journée est obligatoire (mise en place d'une feuille de présence).

Il présente également l'organisation de la seconde partie de journée concernant la Recherche. L'idée est de trouver des thématiques qui permettent un dialogue très ouvert, très informel et le plus général possible autour des intérêts réciproques dans les différentes unités de recherche. Il explique que suite à l'obtention du label « Science Avec et Pour la Société » (SAPS), des financements de projets sont possibles ainsi que la mobilisation autour de formes de dialogues entre les activités scientifiques et la société. Karine Bergès, vice-présidente SAPS, est associée à l'événement. Chaque laboratoire pourra se présenter et exposer dans un second temps un ou deux projets actuels ou futurs qui soient susceptibles de s'intégrer dans cette approche SAPS.

Myriam Baron informe qu'elle ne pourra être présente ce jour-là, au vu de son calendrier d'élue CNU. Elle demande si les étudiants de L3 seront invités à cette journée, afin de montrer l'attractivité des labos. Emmanuel Fureix indique qu'il s'est interrogé sur ce point. Cela peut en effet être intéressant pour eux, mais risque de brider la liberté de parole des enseignants-chercheurs.

Alexandre Borrell s'interroge sur l'implication des doctorants et s'il ne faudrait pas demander aux doctorants de se réunir pour se rencontrer et faire un retour sur leurs recherches.

Graciela Villanueva pense que l'invitation des étudiants et le label SAPS ne sont pas compatibles. Guillaume Marche et Frédérique Sitri approuvent.

Myriam Baron pense que scinder l'événement et montrer « la cuisine » permet de désacraliser et de montrer la réalité de la recherche. Cet événement pourrait montrer également l'attractivité de la recherche.

Lucie Gournay indique que la réflexion va continuer mais si l'objectif est celui de mettre en avant les recherches type SAPS il vaut mieux un échange sans les étudiants de licence et de master.

### JPO du samedi 11 février 2023

La JPO aura lieu au Mail des Mèches. Claire Bourdille pilote le projet pour les LLSH.

Un appel va être fait aux responsables de formation et de filière.

Virginie N'Dah-Sekou indique qu'il faut que le LEA Sénart soit associé à la JPO de Sénart. Lucie Gournay indique qu'elle va se renseigner.

### Point RH Enseignant

Lucie Gournay précise qu'un courrier va être envoyé en début de semestre prochain concernant les services fait 2021-2022. En effet, suite à la transition vers l'utilisation du logiciel OSE, certains services-fait n'ont pas été récupérés. Le but est de pouvoir tracer d'éventuels oublis.

La prochaine étape est la récupération des services prévisionnels 2022-23. Nadine Lejeune travaille en ce moment sur un nouveau modèle de fiche, qui reprendra la nouvelle offre de formation et sera simplifiée.

Alexandre Borrell demande s'il faut ou non vérifier la liste des mémoires qui ont été suivis durant l'année, sur les fichiers qui vont être renvoyés. Lucie Gournay précise que non.

Virginie N'Dah-Sekou demande pourquoi l'application OSE n'est pas utilisée pour la saisie des services prévisionnels des titulaires, comme dans d'autres composantes. Karine Bellance indique que cela pourra être fait dans le futur, mais qu'un support papier reste nécessaire pour contrôler les prévisionnels.

Dans la fiche prévisionnelle à venir pour répondre à d'autres questions, on prévoira d'autres colonnes : « remarque » ; « enseignement meef ».

### Emplois du temps

Clément Duyck indique qu'une lettre de cadrage sera envoyée d'ici la semaine prochaine.

Il a été décidé de mettre fin à la nomenclature des horaires avec créneaux fixes. Cette mesure n'est en effet pas efficace. Les cours ne doivent cependant pas être placés à cheval sur l'heure pivot de 10 heures.

Il est demandé que les cours commencent 3 jours par semaine à 8h/8h30 et finissent au moins 3 jours entre 17h/19h, afin d'avoir un étalement maximum.

Il faudra veiller à ce que des cours aient lieu le lundi ou le vendredi.

Les emplois du temps doivent être envoyés à Clément Duyck et Elisabeth Vialle avant d'être envoyés à Julien Giethlen.

Myriam Baron ne voit pas en quoi ce qui vient d'être présenté est différent de ce qui était fait l'année dernière, à savoir d'avoir des créneaux qui permettent d'utiliser au mieux les salles et notamment des salles où il y a des pressions importantes.

Clément Duyck répond que l'injonction d'un découpage en créneau de 2h est supprimée.

Alejandro Antequera demande à l'équipe provisoire de vérifier s'il y a ou non un maximum légal d'heures de cours par jour.

Plusieurs membres du conseil s'interrogent sur la possibilité d'empiéter sur certains créneaux de Lansad, tout en laissant d'autres, avec un regard global pour éviter de déséquilibrer les Lansad.

### Festival LLSH

Yvan Boucey indique qu'il a interrogé le bureau de l'association Rush. Des idées ont jailli. La difficulté a été de prendre contact officieusement avec les étudiants, alors que le projet n'est pas validé.

Jean-Marie Chevalier précise qu'il a dissuadé, Yvan Boucey et Aicem El Matoussi, de passer dans les classes, étant donné qu'il n'y avait aucune confirmation que ce festival ait lieu.

Après un échange, un nouvel appel va être lancé.

Lucie Gournay indique qu'il vaut mieux reporter l'évènement sur 2023-2024.

### Retour sur le dialogue de gestion

Lucie Gournay rapporte que le Président a indiqué que l'Université avait connu sa période de grâce et que les temps seraient à la rigueur.

Elle a malheureusement de mauvaises nouvelles. Malgré des annonces plutôt rassurantes initialement, la Présidence a décidé de geler 3 postes de PR : les supports ATER sont maintenus pour 2023-2024. Ce gel est lié à une injonction de définir une stratégie précise de l'UFR pour casser la logique de republication à l'identique qu'il y avait jusqu'à présent. Par ailleurs, ces gels interviennent dans le cadre du retour de la cour des comptes, qui constate le dépassement du plafond d'emploi et rappelle l'incertitude de l'accompagnement de l'Etat sur le plan financier concernant l'augmentation du point d'indice.

L'UFR LLSH n'est pas la seule composante concernée, mais reste la plus touchée. Lucie Gournay précise qu'elle a eu un échange avec Amilcar Bernardino, VPCA, où elle a pu exprimer son mécontentement et a signalé que le discours du VP CA n'était pas entendable, étant donné le discours politique par ailleurs qui est porté dans les instances qui est « nous sanctuariserons la recherche, nous ouvrirons de nouveaux Masters ». Le gel, même si ce n'est qu'un gel, reste un mauvais signal.

Le président viendra expliquer ses choix lors du conseil UFR de janvier. De son point de vue à lui, c'est une opportunité pour l'UFR, ce gel de 3 postes PR, pour développer une stratégie politique, en tenant compte d'une réduction de l'offre de formation.

Lucie Gournay a vu pointer la menace qu'il n'y a aucune garantie sur le maintien de ces supports dans l'UFR pour l'année 2024-2025.

Le gel des postes de PR concernés cible la philosophie, les lettres et un des deux postes d'histoire, à choisir par la composante.

Myriam Baron indique que plusieurs personnes avaient alerté sur la campagne d'emploi et son volume. Ces personnes n'ont pas été entendus, dont acte. Elle pense que le travail n'a pas été fait. Il ne faut pas tirer à boulet rouge sur la présidence, mais il faut travailler sur la redistribution des postes là où ils sont nécessaires.

Lucie Gournay rappelle que le conseil avait bien compris le risque, mais qu'une administration provisoire ne pouvait pas mener le travail politique nécessaire (mais non initié par l'équipe précédente) pour mener à bien un éventuel redéploiement. Lucie Gournay rappelle également que l'équipe présidentielle n'avait pas montré de signe avant-coureur permettant d'anticiper cette décision.

Guillaume Marche remercie Lucie Gournay pour ces précisions et explications.

Jean-Marie Chevalier est consterné par cette nouvelle, surtout en tant que directeur de département Philosophie. Il souhaite savoir si le Conseil soutiendra les départements touchés.

Nicolas Bilet indique à la vue des dernières prises de parole qu'il a l'impression de revivre ce qui a été vu au dernier conseil, c'est-à-dire deux stratégies qui s'opposent. Il souhaite savoir quand sera menée une discussion sur la stratégie.

Mireille Touzery souhaiterait savoir s'il est possible d'avoir les détails ou même une communication entière sur le rapport de la Cour des comptes.

Myriam Baron entend bien que quand on est une administration provisoire, on ne peut pas avoir de débat qui fâche 15 jours avant de rendre la copie. Il n'empêche qu'on aurait pu prendre les devants.

Une discussion s'ensuit entre les membres du conseil.

Frédérique Sitri pense qu'il faudrait interroger la stratégie de l'équipe présidentielle.

Lucie Gournay rappelle que tous les arguments évoqués, par les uns et les autres, ont été déployés par Emmanuel Fureix et elle-même devant le VP CA mais sont restés sans effet.

Sergio Delgado pense qu'il ne faut pas continuer à parler du passé. Il faut être solidaire et déployer un « plan de bataille ».

Lucie Gournay remercie le Conseil pour ces échanges riches et indique qu'il faudra se préparer en effet à des redéploiements. L'équipe présidentielle sinon les décidera pour nous.

## **2. Approbation du compte rendu du 13/10/2022**

Après lecture des propositions d'amendement et lecture des procurations, le Procès-Verbal du 13 octobre 2022 *est voté à l'unanimité.*

Les membres du Conseil s'interrogent sur la diffusion des PV. Lucie Gournay précise qu'il y a eu un peu de retard, mais qu'ils seront mis en ligne, dans les prochains jours, sur le site de l'UFR.

Guillaume Marche propose d'envoyer les procès-verbaux après leur vote, par mail à chaque membre du conseil et à l'ensemble des enseignants de l'UFR.

## **3. Crédits pédagogiques**

Damien Zanone présente les différentes demandes reçues des départements d'enseignement. Après échanges et modifications, il est constaté qu'elles respectent le cadrage et que l'ensemble ne dépasse pas l'enveloppe du budget initial.

*Les crédits pédagogiques sont votés à l'unanimité.*

## **4. Budget initial 2023**

Damien Zanone présente le budget initial 2023. L'équipe administrative provisoire a été informée début octobre que la dotation que l'UPEC accordait à l'UFR serait de 818 881,00 €. Damien Zanone précise que lors de la réunion qui s'est tenue la veille de ce Conseil avec le VP CA, Lucie Gournay et Emmanuel Fureix ont entendu dire que la dotation serait diminuée de 3%, ce qui ramènerait donc cette somme à 794 000 € environ.

Damien Zanone précise que les recettes externes sont en hausse.

Le budget initial prend en compte une augmentation des lignes concernant le paiement des heures complémentaires & vacations, le recrutement d'un apprenti en communication, l'investissement dans le renouvellement du parc vidéoprojecteurs et des crédits pédagogiques Master. On envisage la création d'un second contrat doctoral, l'UPEC s'étant engagée à financer une partie des demi-contrats proposés par les composantes.

Myriam Baron s'interroge sur la prudence des chiffres FC/FA, sur le risque concernant les heures complémentaires, et sur la ligne pilotage du fonctionnement général.

Nicolas Bilet explique que l'approche qui a été choisie pour la FC/FA a été extrêmement prudentielle, et que le nombre de contrats réalisés sera forcément plus important l'an prochain que ce qui a été mis en prévision.

Virginie N'Dah-Sekou précise que le département LEA Sénart assure sa propre gestion des commandes de papier, sur le budget du département : le prix du papier a augmenté et il

représente cette année la moitié du budget du département. Elle s'étonne de voir une ligne « papier » mutualisé. Elle précise également qu'il n'existe pas de service de reprographie sur Sénart qui permettrait de diminuer les coûts, comme c'est le cas à Créteil. Lucie Gournay et Damien Zanone proposent de réfléchir pour trouver une solution.

Virginie N'Dah-Sekou souhaite savoir comment s'articule et fonctionne le budget de l'UFR et celui de l'EUR FRAPP.

Lucie Gournay explique qu'au niveau de la gestion financière, c'est bien l'UFR qui gère cette enveloppe, qui reste sanctuarisée et indépendante de celle de l'UFR.

Mireille Touzery demande s'il est possible de prévoir du budget pour de la formation informatique pour les étudiants en Master recherche.

Lucie Gournay répond qu'en théorie c'est possible.

Mireille Touzery indique également qu'elle aurait besoin d'une assistance technique pour vérification de droits d'auteur, vérification format de l'image, etc. : ce n'est pas dans les compétences de l'équipe du pôle Recherche.

Lucie Gournay répond que ce n'est pas dans cette ligne budgétaire.

Après présentation du budget initial 2023, ce dernier **est voté à l'unanimité**.

## 5. Questions Diverses

Jean-Marie Chevalier s'interroge sur le calendrier de republication des postes, qui reste très tardif. Lucie Gournay conseille de préparer les COS.

Mireille Touzery souhaiterait en savoir plus sur la simplification des ordres de mission. Qu'en est-il des ordres de missions dits « permanents » ? Lucie Gournay indique que les ordres de mission permanent sont annuels mais qu'ils ne couvrent pas n'importe quel type de déplacement. L'équipe de direction devra creuser la question auprès des RH pour apporter une réponse précise à Mireille Touzery.

Emmanuel Fureix souhaite en savoir plus sur le gel du poste de PR en Histoire, et notamment la date limite de retour sur le poste à conserver. Lucie Gournay dit qu'elle se renseignera auprès de la Présidence.

Baptiste Lavat souhaite en savoir plus sur le Groupe de Travail (GT) sur la refonte du Lansad. Clément Duyck et Elisabeth Vialle confirment qu'une date sera proposée à partir de décembre.

Lucie Gournay aborde, pour conclure, la question des capacités d'accueil en Master. Des demandes de rectification ont été formulées, il manque quelques retours. Lucie Gournay précise que, vu les délais, aucun changement de capacité d'accueil en Master ne sera entrepris cette année.

Élisabeth Vialle prend la parole pour expliquer le fait qu'il n'était pas possible de faire voter le Conseil sur ce point aujourd'hui.

Myriam Baron se montre beaucoup plus prudente sur les capacités d'accueil en Master et estime qu'une réduction serait souhaitable. Elle comprend qu'étant donné qu'il manque certains retours il n'est pas possible de voter.

Lucie Gournay précise que l'on garde les capacités d'accueil qui avaient été votées l'année dernière et qui avaient déjà été baissées.

La séance est levée à 17h00